

SECTION DES BIBLIOTHEQUES SPECIALISEES

A PRES quelques mois d'existence, il est possible de dresser le bilan des activités de la section des bibliothèques spécialisées dont la création répondait à un besoin évident.

La séance d'information du 10 juin 1964, qui a abouti à la création de cette section, a été suivie dès la fin du mois de juin d'une réunion des responsables des bibliothèques administratives et juridiques qui se sont à nouveau réunis le 27 novembre 1964 (Secrétaire : Mlle Rabant, conservateur de la Bibliothèque du Conseil d'Etat). De leur côté, les bibliothèques économiques ont constitué une sous-section qui a tenu séance le 23 novembre, puis le 22 février 1965 (Secrétaire : Mlle Maksud, Rexeco, 44, rue François-I^{er}, Paris-8^e).

Le *Bulletin de l'A.B.F.*, dans son numéro 46, février 1965, p. 53, a donné le compte-rendu des premières séances de ces deux sous-sections.

Les responsables des bibliothèques scientifiques se sont réunis le 18 novembre, puis le 15 mars 1965 (Secrétaires : Mme Feuillebois, bibliothécaire de l'Observatoire de Paris, Mlle Enjolras, bibliothécaire de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines). Il est frappant de voir que les questions mises à l'ordre du jour dans ces sous-sections se rapportent aux possibilités de collaboration avec des organismes similaires, à l'étude de leurs problèmes communs et à la mise au courant des réalisations modernes pouvant faciliter les tâches.

C'est ainsi que les bibliothèques administratives se proposent d'établir un double répertoire, l'un pour les bibliothèques, l'autre pour les publications administratives, et étudient la possibilité d'instaurer des échanges. Les bibliothèques économiques dressent un catalogue collectif des périodiques de leur spécialité, une liste des publications de chacune d'elles ainsi qu'une liste des doubles à échanger.

Les bibliothèques scientifiques rédigent en commun une liste des congrès qu'elles reçoivent et s'intéressent particulièrement aux procédés de mécanisation qui peuvent les aider. Leurs représentants ont visité le Bureau de recherches géologiques et minières et le service de documentation de Kodak-Pathé à Vincennes.

Des sous-sections sont en voie de formation, comme celle des bibliothèques d'art, d'autres suivront.

Nous rappelons que chaque sous-section peut inviter à ses réunions des bibliothécaires ou documentalistes qui ne sont pas membres de l'A.B.F.